

Rapport moral de l'année 2023

Nous relevons, dans notre rapport d'activité de l'année dernière, l'impact des événements extérieurs sur les ludothèques. Que dire alors de cette année 2023 ?

Nous l'avons entamée avec un conflit social majeur lié à la réforme des retraites, poursuivie avec les mouvements de révoltes urbaines en réaction aux violences policières, et achevée avec l'évolution atroce du conflit politique entre Israël et la Palestine, ainsi qu'avec la nouvelle loi Asile et immigration.

A tout cela, ajoutons la mise en vigueur du contrat d'engagement républicain depuis le 1^{er} janvier 2022, qui depuis un an, est une obligation pour toute association ou fondation souhaitant bénéficier de subventions publiques. Soumis à interprétation, ce texte crée une forte insécurité juridique et financière pour les associations et pour les partenaires, à commencer par les collectivités.

Dans ce contexte d'une surenchère de prises de positions binaires, belliqueuses et opportunistes, quelle place reste-t-il au jeu, et par conséquent aux ludothèques ?

Du point de vue des politiques publiques, quasiment aucune. L'exacerbation des clivages politiques a mis en suspens le travail parlementaire autour d'une reconnaissance culturelle du jeu de société, portée par le Groupement interprofessionnel du jeu de Société (GIJS), dont fait partie l'ALF. Les préoccupations économiques et les restrictions budgétaires ont également entravé les négociations avec la CNAF. Alors que nos interlocutrices s'étaient montrées optimistes pour la mise en place d'une Prestation de Service Ordinaire pour les ludothèques dans la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), avec un financement proche de celui des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), nous avons découvert lors de la publication du document que rien n'avait été retenu de ces échanges. Autrement dit, le dossier Ludothèques est tout en bas des priorités de la CAF.

Cependant, si les évolutions des politiques publiques sont décevantes, il en va autrement au niveau des territoires, où nous constatons souvent, pas toujours, une réelle reconnaissance de la valeur des ludothèques et une envie de les soutenir. En témoignent les sollicitations et l'intérêt manifesté autour du Référentiel des ludothèques, deuxième jalon du processus de labellisation que nous avons posé cette année après avoir voté les objectifs du label en 2018.

Techniciens et techniciennes des CAF, élu.es, gestionnaires d'équipement, et surtout ludothécaires s'efforçant d'obtenir des moyens à la hauteur des enjeux, nous ont fait part de l'utilité qu'ils et elles trouvaient à ce travail.

Ces retours encourageant, mis en perspective avec l'inertie des grosses institutions, nous a incité à revoir notre stratégie. Certes nous allons continuer à manifester notre présence « en haut », en poursuivant nos rendez-vous avec la CNAF, avec différents services du Ministère de la Culture, avec l'ANCT, plus récemment avec la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les dépendances et les conduites addictives). Mais nous souhaitons renforcer notre action « par le bas », en nous rapprochant des CAF elles-mêmes, des élu.es locaux, des partenaires de terrain, qui partagent nos valeurs, reconnaissent notre expertise et notre contribution aux questions éducatives, culturelles, sociales et de bien-être qui traversent notre société.

En interne, la restructuration menée depuis plusieurs années commence à porter ses fruits. Nous avons aujourd'hui une équipe de salariés stable, un Conseil d'Administration de 15 personnes, des procédures formalisées, un cabinet de comptabilité efficace. Bien sûr, tout n'est pas encore parfait, et nous ne sommes jamais au bout de nos surprises... Nous avons ainsi dû ajouter à notre programme la nécessité d'un changement rapide de local et une révision du projet associatif (notamment sur la partie des adhésions).

C'est pourquoi, contrairement aux années précédentes, l'année 2024 s'annonce donc constructive et pleine de promesses pour l'ALF. Le sérieux et l'efficacité du travail de nos trois salariés en est à l'origine et, est récompensé par cette situation de stabilité qui permet une projection vers les années à venir.

Nos partenaires financiers nous ont renouvelés leur confiance en validant toutes les CPO sur la base de nos orientations 2023-2025. Nous espérons qu'il en sera de même pour la CPO avec la CNAF, actuellement en cours de renouvellement.

Nous considérons que le renforcement des moyens d'actions est une nécessité absolue, d'autant que nos premiers travaux concernant la professionnalisation du réseau nous ont convaincu du besoin de réformer en profondeur la structuration de celui-ci. C'est pour cette raison que nous vous présentons aujourd'hui nos constats et les décisions stratégiques qui en découlent, ainsi que les étapes que nous jugeons indispensables pour les années à venir.

C'est aussi pour cette raison que nos réflexions portent sur l'évolution de l'équipe de salariés avec le souhait d'embaucher une quatrième personne.

Il est indéniable que nous sommes sur la bonne voie de développement, mais cela ne pourra se concrétiser sans une forte implication de la part des adhérents.

La capacité de renouvellement des dirigeants d'une association est un indicateur de bonne santé. Il est un enjeu crucial, constant. L'ALF est une association d'Education Populaire et par conséquent, pour son fonctionnement, s'appuie sur ses adhérents-militants. Or, trop de sièges au CA national et parmi ceux des régions ne sont pas pourvus car en difficultés de mobilisation.

Nous souhaitons ardemment le renouvellement et le renforcement de la présence des administrateurs, tant au niveau national, régional et local. Et, c'est pourquoi, nous attendons

avec impatience l'arrivée de nouvelles personnes appartenant aux générations plus jeunes, afin que nous puissions préparer ensemble l'avenir du réseau des ludothèques.

S'engager à l'ALF c'est vivre des rencontres enrichissantes, partager des aventures humaines et construire l'avenir de sa profession.

Enfin, nous exprimons notre gratitude envers les administrateurs qui font le choix de rester ainsi qu'à ceux qui nous quittent après avoir fait un bout de chemin ensemble.

L'ensemble du CA et les salariés de l'ALF, vous remercie pour votre participation à cette Assemblée Générale.